



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

Création d'un emploi occasionnel dans le cadre du plan 'canicule'

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060232

Direction Ressources Humaines

Création d'un emploi occasionnel dans le cadre du plan 'canicule'

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre du plan national canicule élaboré par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, la ville de Niort apporte sa contribution sur deux volets :

* un volet sensibilisation avec la mise en place d'actions de communication (numéro vert, document de recommandations...) ;

* un volet intervention : la ville compte se doter si nécessaire pour les mois de juillet et août de personnel qui serait amené, en lien avec les MCSP, à assister et à accompagner les personnes âgées de plus de 80 ans et les plus démunies, et qui serait chargé de coordonner les actions visant à faire face aux situations exceptionnelles.

A ce titre, il est proposé de créer 1 poste d'accompagnateur (de veille sociale de proximité) ayant une formation médico-sociale pour les mois de juillet et août.

Cet emploi, créé sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade de rédacteur.

Le recrutement s'opérera en tant que de besoin.

Les crédits sont inscrits au budget 2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer l'emploi occasionnel ci-dessus mentionné.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)